

PROJET D'ETABLISSEMENT

INTRODUCTION

Ce projet d'établissement exprime notre volonté de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur. Il s'inscrit dans le cadre du Décret "Missions" du 24 juillet 1997 et en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau, "Mission de l'école chrétienne", ainsi que des projets pédagogiques de la FédEFoC et de la FESeC.

Son élaboration initiale est le fruit d'un travail de consultation des professeurs et de recensement de ce que nous pratiquons déjà en rapport avec les grands thèmes des projets éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur.

La réalisation de ce projet d'établissement est une œuvre collective nécessitant la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, personnel administratif et d'entretien, direction, pouvoir organisateur, différents acteurs externes.

Il trouve sa concrétisation dans nos actions au quotidien et principalement dans les actions relevant des différentes stratégies mises en œuvre pour atteindre les objectifs de notre plan de pilotage.

AXE 1 : Amener les jeunes à s'impliquer dans leur formation, leur donner les moyens de poser des choix et de prendre des décisions.

- **NOUS FORMONS** en impliquant fortement l'équipe du centre PMS dans le fonctionnement de l'établissement. Cette équipe, composée de professionnels, rencontre deux missions essentielles auprès de nos élèves :
 - Promouvoir les meilleures conditions de bien être, de développement et d'apprentissage pour chaque élève, sur les plans psychologique, médical et social.
 - Accompagner les équipes éducatives lors des conseils de classes et les jeunes lors d'entretien individuels à poser les meilleurs choix en matière d'orientation scolaire.Par une présence quotidienne de membres de cette équipe, ces rôles sont assurés à tous les niveaux d'enseignement et tout au long de l'année scolaire.

- **NOUS FORMONS** au choix dès le 1^{er} degré par nos activités techniques et manuelles. Ces activités (telles que reprises dans nos grilles horaires) sont nécessaires, indispensables pour nos élèves ; parce qu'elles répondent à une attente de leur part, à un projet de parcours scolaire pour eux et leurs parents. Elles complètent une formation de base assurée par les cours généraux pour lesquels nos élèves n'ont pas beaucoup de « facilités ». Par le travail manuel, certains se sentent valorisés et peuvent montrer une autre facette de leurs compétences. C'est pourquoi, en 1C et en 2C, par un vrai choix d'établissement dans la gestion du NTPP, ces activités sont pratiquées en groupes restreints (1/2 classe, 2/3 classe). C'est pourquoi, également, nous ne faisons jamais le choix de les supprimer au profit d'activités de remédiations dans les cours généraux.

Pour les activités manuelles, les objets, décoratifs ou utiles, qui sont proposés à la fabrication font l'objet d'un choix : l'élève peut s'exprimer sur ces choix. Terminés, ils sont emportés à la maison, certains sont mis en valeur aux journées portes-ouvertes.

Chaque fois, le jeune doit s'astreindre à une méthode, au suivi d'un plan préfigurant ce qu'il rencontrera dans sa vie professionnelle.

« Comment ça marche ? », c'est la question-réflexe que ses professeurs tentent de lui faire acquérir, éveillant ainsi sa curiosité technique.

- **NOUS FORMONS au 2^{ème} degré et au 3^{ème} degré** à la validation des choix posés en école grâce à des périodes de stages, stages de deux types différents :

Stages d'insertion professionnelle

Dans toutes nos options, nos élèves de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année participent durant 2 à 4 semaines de l'année scolaire à un stage d'insertion professionnelle. Celui-ci permet :

- de vérifier l'adéquation du choix posé en termes d'orientation avec la réalité du métier
- d'acquérir certaines compétences métier « sur le terrain »

Stages intégrés dans la grille horaire

Au 3^{ème} degré, les grilles horaires des options « Auxiliaire administrative et d'accueil », « Gestionnaire de très petites entreprises » et « Coiffeur » comportent un nombre d'heures de stages imposé. Nos élèves atteignent ce nombre d'heure en prestant une à deux demi-journées de stage toutes les semaines.

Il en est de même pour les grilles horaires des options « Aide familiale » et « Aide-soignante ». Mais ici, le nombre d'heure total à atteindre est réparti tout au long de l'année sur des périodes de 3 à 5 jours.

Ces stages font partie intégrante de la formation de l'élève et interviennent dans le processus d'évaluation des élèves. La délivrance du certificat de qualification n'est pas possible pour les élèves qui n'auront pas accompli leur stage.

- **NOUS FORMONS** aussi à poser des choix d'orientation en :
 - Organisant des ½ journées d'intégration des élèves de 2^{ème} année dans des orientations choisies dans les finalités du 3^{ème} degré.
 - Participant à l'opération « Découverte des métiers » organisée par le Forem.
 - Informant nos élèves de terminale sur l'accès au monde du travail. Toutefois, afin de ne pas multiplier ces informations, une seule organisation extérieure assure ce rôle chaque année.
 - Favorisant la participation à tout salon qui permet d'atteindre cet objectif.
- **NOUS FORMONS** en alternance, dans notre CEFA, conjointement avec l'entreprise. Nous permettons aux jeunes qui ont le projet de se confronter au monde de l'entreprise de poursuivre leur formation générale et pratique (2 jours semaine dans notre établissement), tout en développant une expérience en entreprise... une autre façon d'apprendre (3 jours d'insertion en entreprise).
Chaque élève,
 - Bénéficie d'une pédagogie différenciée qui part de son niveau et l'aide à progresser au maximum de ses capacités.
 - Reçoit le soutien de l'accompagnateur ou de l'accompagnatrice qui l'aide dans ses relations avec l'entreprise et qui veille à ce que l'entreprise respecte ses obligations, entre autres quant au plan de formation
 - Perçoit une indemnité progressive mensuelle de formation lorsqu'il est inséré en entreprise.

AXE 2 : Favoriser l'équité scolaire en diminuant le nombre d'exclusions définitives, le nombre de redoublements et d'abandon en cours de scolarité.

- **NOUS FORMONS** en faisant des parents (ou des responsables) des élèves qui nous sont confiés des **partenaires privilégiés** dans notre tâche d'éducation. Nous les associons au maximum et dès que possible dans la gestion des difficultés rencontrées (absences pour maladie, accident, problèmes scolaires ou disciplinaires), et ce même si le jeune est déjà majeur. Pour ce faire, nous nous efforçons également de leur donner toute l'information nécessaire aux choix qu'ils ont à poser à différents moments de la scolarité.

Les moyens utilisés sont traditionnellement :

- Le journal de classe : une place plus importante est donnée aux commentaires des enseignants.
- Les circulaires trimestrielles.
- Les bulletins émis 5 fois par année scolaire (3 fois au Cefa)
- Les réunions de parents

- **NOUS FORMONS** en donnant à nos éducateurs un rôle essentiel à jouer dans la prévention du décrochage scolaire. Le contrôle régulier et rigoureux des absences permet de prendre en compte une situation avant qu'elle ne devienne problématique. Mais toute l'équipe éducative joue également un rôle important dans la prévention d'un décrochage en assurant un accueil qui permette une réintégration en classe après absence
- **NOUS FORMONS** en donnant à nos élèves un cadre de vie agréable en investissant chaque année une partie non négligeable de nos subventions dans l'amélioration des locaux, du mobilier, des espaces de récréation... Persuadés que ce cadre de vie est source de bien-être à l'école.

AXE 3 : Intégrer la modernité et le numérique dans les pratiques pédagogiques

- **NOUS FORMONS** en donnant à nos élèves des moyens d'apprentissage numériques.
Toutes les classes du 1er degré sont équipées de TBI,
Les classes des 2èmes et 3èmes degrés en sont déjà largement équipées. Chaque année, notre plan d'investissement prévoit l'équipement de 3 à 4 locaux supplémentaires.
Plusieurs locaux informatiques performants sont également à disposition. Le matériel y est régulièrement renouvelé.
- **NOUS FORMONS** en donnant à nos élèves des moyens d'apprentissage modernes.
Nous nous devons, en tant qu'école technique, de proposer à nos élèves du matériel moderne.
Dans toutes nos options, nous veillons au renouvellement régulier de ce matériel.
Nous rentrons également chaque année, un projet d'acquisition d'équipement subsidié par la région wallonne. Cette politique nous permet d'annoncer fièrement que nos ateliers ne sont pas des musées.

AXE 4 : Construire le « vivre ensemble » dans les écoles dans ses dimensions interculturelle, citoyenne, spirituelle et sociale.

- **NOUS FORMONS en éduquant au RESPECT**

En y mettant la priorité de notre action éducative dès le début et tout au long de l'année scolaire, et avec la collaboration nécessaire de chacun (enseignant – éducateur - directeur - parents).

RESPECT DES PERSONNES

- DE SOI

Au travers de mes attitudes, de ma tenue, de mon hygiène...

- DES AUTRES

- LES COPAINS

Au travers de mes gestes et de mes paroles

- LES ADULTES

Au travers de mes gestes et de mes paroles

Par le devoir de les respecter, j'obtiens le droit d'être respecté

Que ce soient :

Les éducateurs

Les professeurs

Les membres de l'équipe de direction

Tout adulte se trouvant dans ou aux abords de l'école (femme de ménage, voisins riverains...)

RESPECT DU MATÉRIEL ET DES LIEUX

- Le matériel et le mobilier qui sont mis à ma disposition
- Les lieux rénovés, en rénovation, à rénover que je fréquente
Beaucoup d'aménagements ont eu lieu, d'autres suivront encore ...si le tout est respecté.

Par une gestion disciplinaire appropriée.

La discipline a fait et fait encore l'objet de beaucoup de commentaires et de réflexion. Elle est un élément essentiel et révélateur de l'état de santé d'une école. Plutôt que de punir, il s'agit d'éduquer les jeunes, une mission que les parents nous demandent d'assurer avec leur collaboration, ou parfois à leur place...

Par une gestion individuelle des cas disciplinaires qui reste donc, dans tous les cas, adaptée à l'élève : les circonstances familiales et autres constituant un élément important dans le suivi éducatif. Privilégier le dialogue et mettre en avant le respect de l'autre, aussi dans ses différences, guide les interventions de tout éducateur. Faire une remarque, c'est déjà sanctionner.

En mettant chaque membre du personnel quel qu'il soit devant ses responsabilités d'éducateur et donc de gestion des problèmes disciplinaires.

Par l'exemple : « Montrer l'exemple n'est pas la meilleure façon de convaincre, c'est la seule ». Gandhi

- **NOUS FORMONS en éduquant à LA SÉCURITÉ, L'HYGIÈNE, LA SANTÉ**

- **LA SÉCURITÉ**

Sécurité routière : respect des règles pour les piétons, les cyclistes, les parents en voiture.

Sur le chemin de l'école, les professeurs et les éducateurs s'investissent du devoir d'intervenir lorsqu'ils constatent le non-respect du code de la route par les élèves

Sécurité à l'atelier : respect des consignes...

Sécurité dans les déplacements dans les bâtiments et sur la cour.

- **L'HYGIÈNE**

Surtout par des prises en charges individuelles

Mais aussi dans le cadre d'actions globales (toutes les filles de 2è par exemple)

- **LA SANTÉ**

Lutte permanente contre la cigarette et toute autre assuétude par des informations, de l'aide individuelle.

- **NOUS FORMONS en éduquant à LA MULTICULTURALITÉ**

Notre établissement, par les filières et options qu'il propose, est de fait un lieu de mixité sociale, source de richesse.

La mixité et l'inclusion de chacun avec ses différences peuvent apporter beaucoup, notamment une meilleure connaissance du caractère de l'autre, de ses réactions, une manière de s'apprécier et de vivre ensemble.

- **NOUS FORMONS en éduquant à LA CULTURE**

La grande majorité de la population scolaire côtoie une culture populaire véhiculée principalement par la télévision, le net et les réseaux sociaux. L'élargissement de leur horizon passe nécessairement par l'école qui tente de remplir là un rôle essentiel et difficile.

Par classe, ou par section, les jeunes sont amenés à visiter et fréquenter des lieux qu'ils ignoreraient habituellement : expositions (musée sciences-naturelles / histoire / peinture / architecture / folklore), bibliothèque de la Communauté française, animations ponctuelles (théâtre / littérature / musique), milieux urbains sous l'aspect culturel

- **NOUS FORMONS DURABLEMENT**

Nous nous devons d'éduquer nos jeunes à devenir aussi des citoyens responsables en leur faisant vivre le respect de l'environnement :

- Par une gestion écologique du papier : photocopies recto-verso, recyclage dans chaque local...
- Par une politique de gestion des déchets de nos ateliers respectueuse de l'environnement tant au niveau des tris effectués que de leur élimination...
- Par le tri des déchets sur les cours de récréation, dans les locaux, dans les ateliers et dans notre mini parc à containers...
- Par une politique d'investissement dans tout ce qui mène à une économie d'énergie (isolation, double vitrage, chaudières économiques...)